



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2641

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bernard Perrut, pour le groupe DL.

M. Bernard Perrut. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

La sécurité constitue, avec l'emploi et l'éducation, une priorité pour tous les Français. Aujourd'hui, non seulement les grandes villes et les quartiers sensibles sont marqués par l'explosion de la violence et l'insécurité croissante, mais partout en France nos villes, petites ou moyennes, et nos communes rurales sont touchées par ce mal qui gagne tout le territoire. Selon les statistiques, l'augmentation des crimes et délits en 2000 a été la plus forte de la décennie. Mais surtout, quel triste record que celui obtenu dans nos zones péri-urbaines et rurales, avec une hausse de 10 %, en dépit du travail remarquable des gendarmes de nos brigades, inquiets devant l'accroissement constant de leur charge et de leur durée quotidienne de travail.

Chaque jour, dans nos circonscriptions, nous sommes interpellés. Dans ma ville, le commissariat manque d'effectifs et de moyens. Les policiers sont démotivés et les juges dénoncent les dysfonctionnements de la machine judiciaire. Les maires des zones rurales et périurbaines ne savent plus que faire face à la multiplication des vols, des agressions et dégradations, et nos concitoyens nous demandent d'agir.

Une telle situation marque l'échec d'une société qui perd confiance en l'Etat. Je ne dis pas que vous êtes le seul responsable, monsieur le Premier ministre, mais je crains que les quelques mesures que vous annoncez ne suffisent pas à faire baisser la délinquance et à rétablir la confiance. Les Français attendent des mesures adaptées, efficaces et énergiques, alliant prévention et répression. Je souhaite obtenir de votre part des réponses concrètes aux questions suivantes.

Quels effectifs nouveaux vont renforcer nos brigades de gendarmerie afin que le transfert de la délinquance vers la périphérie des villes et les zones rurales ne devienne pas une fatalité ? Quelles mesures allez-vous prendre pour rendre efficaces les actions de prévention, qui devraient être entreprises dès le plus jeune âge, en créant notamment pour les enfants, des liens entre l'école et les services de pédopsychiatrie, puis plus tard en responsabilisant les parents ?

M. le président. Monsieur Perrut, avez-vous encore beaucoup de questions à poser ? Votre temps de parole est malheureusement terminé !

M. Bernard Perrut. Je termine, monsieur le président. Comment entendez-vous réellement lutter contre la violence dans nos collèges et lycées ? Trop de professeurs ont peur d'enseigner. Des surveillants sont nécessaires. Or, rien ne bouge vraiment. (Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, même si la délinquance demeure très inférieure à ce qu'elle était en 1994 au vu des statistiques (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jean-Michel Ferrand. Tout va bien !

M. le ministre de l'intérieur. Acceptez d'entendre la vérité !

Elle a toutefois augmenté de 5,72 %.

Quatre tendances se dégagent. D'abord, la délinquance de voie publique, constatée par les services de la police

nationale, a diminué de 0,51 % alors qu'elle a enregistré une hausse de 10,79 % en zone de compétence de gendarmerie nationale.

M. Jean-Pierre Soisson. Voilà !

M. le ministre de l'intérieur. Dans les soixante-trois circonscriptions de sécurité publique où une police de proximité a été mise en place en juin 2000, la délinquance de voie publique a régressé de l'ordre de 1 %, ce qui n'a pas été le cas dans les 180 autres circonscriptions que nous sommes en train d'équiper d'une telle police. S'agissant de la gendarmerie nationale, vous le savez, monsieur le député, des efforts pluriannuels sont entrepris pour la doter de moyens humains supplémentaires.

M. Claude Goasguen. Des chiffres !

M. le ministre de l'intérieur. Mon collègue Alain Richard me disait ainsi que 4 000 gendarmes auxiliaires seront envoyés sur le terrain, soit le double de ce qui avait été envisagé. Par ailleurs, un programme de recrutement de gendarmes permettra de couvrir également les zones gendarmerie, qui sont loin d'être oubliées par le Gouvernement, dont la préoccupation est d'assurer la sécurité pour tous et partout sur l'ensemble du territoire.

M. Lucien Degauchy. Tout va bien, alors !

M. le ministre de l'intérieur. Ce sont autant de mesures prises, qui ne sont pas des effets d'annonce !

M. Jean Marsaudon. Si !

M. Lucien Degauchy. Ce sont des mesurette !

M. le ministre de l'intérieur. Recruter des policiers, des adjoints de sécurité, octroyer 340 millions de francs aux préfets...

M. Thierry Marini. C'est insuffisant !

M. le ministre de l'intérieur. ... pour accompagner la police et la justice, pour tous ceux qui concourent, sur le terrain, au retour de la sécurité,...

M. Jean-Michel Ferrand. On en est loin !

M. le ministre de l'intérieur. ... ce sont des actes tangibles. Nos concitoyens savent qu'il y a ceux qui agissent (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République),...

M. Jean-Michel Ferrand. Vous n'agissez pas ! C'est faux !

M. le ministre de l'intérieur. ... qui donnent des moyens, ceux de l'Etat trop souvent critiqué, et ceux qui exploitent, dans une circonstance particulière, le thème de l'insécurité. Ce ne sera pas le cas du Gouvernement. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. Georges Tron. Arrêtez donc de parler ! Agissez !

M. Thierry Mariani. Il n'est vraiment pas bon ! Même la gauche n'applaudit plus !

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2641

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 2001, page 1210

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 février 2001